

Rapport d'évaluation sommaire de l'initiative VDMD

Renseignements sur l'établissement

Nom de l'entreprise	Rio Tinto Ltd.
Nom de l'établissement	Rio Tinto Fer et Titane (RTFT) Opération Québec
Adresse	Installations minières de Havre-Saint-Pierre (Mine Tio, voie ferrée et terminal maritime) 951, rue de l'Escale Havre-Saint-Pierre, Québec G0G 1P0
Pays d'opération	Canada
Produits / métaux produits sur place	Opérations minières: • Ilménite (FeTiO ₃)
Types d'opérations inclus dans le champ d'application :	
Activités minières	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélange de concentrés	<input type="checkbox"/>
Fusion	<input type="checkbox"/>
Raffinage	<input type="checkbox"/>
Hydrométallurgie	<input type="checkbox"/>
Autre (veuillez expliquer)	
Types d'infrastructures inclus dans le champ d'application :	
Routes	<input type="checkbox"/>
Transport ferroviaire	<input checked="" type="checkbox"/> Chemin de fer de la rivière Romaine
Ports	<input checked="" type="checkbox"/> Quai au Port de Havre-Saint-Pierre
Autre (veuillez expliquer)	<input type="checkbox"/>

Vérificateur et renseignements sur la vérification

Nom de l'entreprise	EEM Gestion EHS Inc.
---------------------	----------------------

Confirmation que tous les vérificateurs impliqués dans la vérification sont des fournisseurs de service de vérification accrédités	Oui.
Dates des activités de vérification (jj/mm/aaaa – jj/mm/aaaa)	12/02/2024 – 06/05/2024
Période de vérification	2024
Résumé de la méthodologie de vérification	<p>La vérification a été réalisée conformément aux principes énoncés dans les normes et documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ISO 19011 :2018 – <i>Lignes directrices pour l'audit des systèmes de gestion</i> ; • <i>Mandat des vérificateurs</i> de l'Association minière du Canada (dernière mise à jour : 19 novembre 2021) ; et, • <i>Guide de vérification VDMD</i> de l'Association minière du Canada (dernière mise à jour : 15 décembre 2023). <p>Les tâches et activités entreprises au cours du processus de vérification sont résumées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les auto-évaluations des installations et les pièces justificatives ont été mises à la disposition des vérificateurs avant la vérification ; • Les preuves ont été recueillies au moyen d'entretiens et de documents et dossiers soumis ; • Les informations recueillies ont été évaluées en fonction des critères énoncés dans les protocoles des normes de performance évalués ; et, • Une réunion de clôture a eu lieu. <p>Ce rapport de vérification, qui contient la conclusion d'audit et la déclaration d'audit, a été établi.</p>
Résumé des activités de vérification	<ul style="list-style-type: none"> • Une réunion de lancement a eu lieu pour préparer la vérification ; • Le client a soumis des documents et enregistrements pour examen par le vérificateur ; • Une réunion d'ouverture a eu lieu le matin du 12 février 2024 ; • La collecte de preuves a été réalisée au moyen d'entretiens par vidéoconférence et au moyen de documents et d'enregistrements soumis par courrier électronique ou stockés sur un portail MS Teams ; • Des notes de travail ont été prises par les vérificateurs ; • Une tentative a été faite pour contacter un nombre représentatif de communautés d'intérêts (CI) externes répertoriées par RTFT, selon la méthode Squeglia c=0 pour un niveau de qualité acceptable de 90 %. Parmi les cinq (5) CIs sélectionnés, quatre (4) ont répondu. De ces 4, trois (3) ont participé; • Une réunion de clôture a eu lieu dans l'après-midi du 21 février 2024;

	<ul style="list-style-type: none"> Des entretiens et des examens de documents ultérieurs ont été menés, notamment pour revisiter le protocole de Changements climatiques (effectué le 31 mai et 5 juin 2024); et, Le présent rapport a été produit.
Une visite sur place a-t-elle été effectuée ?	<p>Non. Des visites de sites précédentes ont été effectuées par le vérificateur principal à l'installation de Havre-Saint-Pierre en 2014 lors d'un audit interne HSEQ de Rio Tinto et à l'installation de Sorel-Tracy en 2015 lors d'un audit de conformité ESS.</p> <p>La plus récente visite sur place d'un vérificateur de EEM Gestion ESS pour une vérification externe MAC TSM remonte à 2017 pour l'installation de Havre-Saint-Pierre.</p>

Résumé des conclusions

Remarque : Les cotes qui ont été modifiées à la suite de la vérification externe sont mises en évidence en **gras**. La justification des changements de note est fournie en *italique* dans la colonne « Commentaires » de la note modifiée correspondante.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
Relations avec les Autochtones et les communautés (version CAN 3.0, février 2021)		
1. Détermination des communautés d'intérêts (CI)	AA	<p>1. Le processus en place permet l'identification :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des communautés d'intérêts locales sous-représentées; Des communautés d'intérêts concernées de façon indirecte ou par des enjeux précis (par exemple, les organisations non gouvernementales provinciales, nationales ou internationales). <p>2. Les communautés d'intérêts sont invitées à s'exprimer sur l'approche adoptée par l'établissement afin d'identifier les communautés d'intérêts. Les communautés d'intérêts participent à l'élaboration et mise à jour des processus.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Norme de performance « Community and social » de Rio Tinto Cartographie des parties prenantes 2023 Plan d'engagement 2022 (2023-2024 en préparation) Analyse des risques sociaux, bilans mensuels et plan d'actions 2023 Base de connaissances socio-économique 2022-2023 Clause de confidentialité dans l'entente ERA avec Ekuanitshit
2. Échange et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	B	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AAA pour cet indicateur. Cependant, pendant la vérification externe, il a été observé que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Des rapports publics relatifs à l'échange et au dialogue avec les communautés d'intérêts et comprennent les mesures de communication réalisées pendant la période visée par ces rapports</i>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p><i>ainsi que les sujets abordés ne sont pas produits (exigence du niveau A); et,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les rapports publics ne font pas état de l'efficacité des processus d'échange (exigence du niveau AAA).</i> <p><u>Critères du niveau A qui sont en place :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des processus documentés d'échange et de dialogue avec les communautés d'intérêts, développés en collaboration avec ces derniers, sont en place. 2. Des processus sont en place afin que la haute direction et les communautés d'intérêts concernées examinent, à une fréquence régulière et prédéfinie, les résultats en matière d'échange et de dialogue avec les communautés d'intérêts. 3. Les communications sont rédigées dans la langue des communautés d'intérêts (si elles en font la demande) et elles sont rédigées de façon claire et compréhensible. 4. La documentation pertinente est mise à la disposition des communautés d'intérêts en vue d'être examinée par celles-ci dans un délai raisonnable et elle est facilement accessible. 5. Des processus sont en place permettant d'identifier les besoins des communautés d'intérêts en matière de renforcement des capacités afin de leur permettre de participer efficacement aux discussions sur les enjeux qui les intéressent ou qui les préoccupent. 6. De la formation sur l'échange et le dialogue est donnée au personnel désigné et celle-ci comprend du contenu adapté aux cultures locales. <p><u>Critères manquant pour atteindre le niveau A :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un rapport public traitant des échanges avec les communautés d'intérêts doit être produit. Celui-ci doit détailler les mesures de communication utilisées pendant la période visée ainsi que les sujets/thèmes abordés. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des communautés d'intérêts. • Rapports trimestriels de la mise en œuvre de l'entente de l'entente sur les répercussions et les avantages (ERA) – coréalisé par RTFT et les tables de l'ERA. • Rapport annuel ERA. • Rapports mensuels concernant pas parties prenantes. • Mise à jour trimestrielle des risques présentée à la haute direction. • Formations présentées aux équipes de RTFT (formations obligatoires): <ul style="list-style-type: none"> ○ Culture autochtone (donnée par Ekuanitshit) (2021-2022) ○ Explication de l'entente ERA signée avec Ekuanitshit (Membres de la direction en 2022, Cadres en 2023)

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation sur l'obligation de consulter les communautés autochtones (2023)
<p>3. Échange et dialogue efficaces avec les communautés autochtones</p>	<p>A</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Engagement démontré de la haute direction en matière d'échange et de dialogue avec les peuples autochtones via l'établissement d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec la Première nation des Innu de Ekuanitshit. Cet engagement respecte l'esprit du Cadre stratégique sur l'exploitation minière et les peuples autochtones de l'initiative VDMD et permet : <ol style="list-style-type: none"> a. D'encourager un processus d'échange et de dialogue continu et significatif; b. D'établir des relations respectueuses; c. D'obtenir le consentement préalable, libre et éclairé de la communauté autochtone affectée avant d'entreprendre de nouveaux projets ou des agrandissements susceptibles d'avoir des répercussions sur leurs droits; d. De veiller à ce que la communauté autochtone ait un accès équitable aux occasions au sein de l'entreprise; e. D'offrir des bénéfices durables à la communauté autochtone touchée. 2. Des processus sont en place pour échanger avec les communautés autochtones directement touchées, ces processus: <ol style="list-style-type: none"> a. Cherchent à comprendre ce qui est important pour les communautés autochtones, notamment les sites d'importance culturelle, la manière dont leurs droits et leurs intérêts peuvent être touchés, et la façon d'atténuer les inconvénients possibles à ces droits et intérêts; b. Tiennent compte des langues, des traditions, des coutumes, de la gouvernance autochtone et des processus d'échange et de dialogue déjà mis en œuvre par les communautés autochtones; c. Sont conçus pour favoriser l'établissement de relations respectueuses et la tenue d'échanges constructifs en vue d'obtenir et de maintenir un soutien exhaustif et continu; d. Veillent à ce que le savoir traditionnel, culturel et spirituel des communautés et des organismes autochtones locaux soit sollicité au besoin et utilisé avec respect pour appuyer les décisions et améliorer les pratiques. 3. L'établissement et les communautés autochtones directement touchées collaborent pour cibler les possibilités de collaboration à l'échelle locale. Celles-ci peuvent comprendre, sans s'y limiter, des initiatives en matière d'éducation de formation et d'emploi, des occasions d'affaires, des possibilités de revenus et des projets de développement économique. L'ERA avec la Première nation des Innu de Ekuanitshit est composé de tables pour aborder ces points.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>4. L'établissement cherche à s'entendre avec les communautés autochtones directement touchées lorsque ses activités ont une incidence sur les sites d'importance culturelle.</p> <p>5. Des processus ont été adoptés et mis en œuvre afin d'assurer la compétence des employés désignés et/ou leur fournir de la formation portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Les responsabilités du promoteur en matière de consultation; b. L'histoire, les traditions et les droits des peuples autochtones touchés; et, c. La sensibilisation et les échanges interculturels. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ERA avec la Première nation des Innu de Ekuanitshit 2019 (discussions seulement; document confidentiel). • Rapports trimestriels de la mise en œuvre de l'entente ERA (Comité conjoint, Comité de mise en œuvre et Tables Environnement, Emploi et Formation, et Opportunités d'affaires). • Norme de performance « Community and social » de Rio Tinto • Analyse des risques sociaux, bilans mensuels et plan d'actions 2023 • Vulgarisation des documents techniques - fiches vulgarisées • Analyse des risques sociaux, bilans mensuels et plan d'actions 2023 • Formations présentées aux équipes de RTFT (formations obligatoires): <ul style="list-style-type: none"> ○ Culture autochtone (donnée par Ekuanitshit) (2021-2022) ○ Explication de l'entente ERA signée avec Ekuanitshit (Membres de la direction en 2022, Cadres en 2023) ○ Formation sur l'obligation de consulter les communautés autochtones (2023) • Étude sur l'utilisation du territoire par les Innus de Ekuanitshit • Recherche archéologique (2015) • Consultation sur les plans de fermeture.
4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés	AA	<p>1. Des processus sont en place pour éviter ou atténuer les risques prioritaires et ils comprennent un processus décisionnel collaboratif impliquant les communautés d'intérêts concernées.</p> <p>2. L'identification et la priorisation des opportunités d'optimiser les bénéfiques pour les communautés d'intérêts considèrent les opportunités qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Profitent à la vaste majorité des membres de la communauté; b. Peuvent se poursuivre au-delà de la durée de vie productive de l'établissement.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>3. Des processus visant à optimiser les bénéfices pour les communautés d'intérêts sont en place et comprennent un processus décisionnel collaboratif impliquant les communautés d'intérêts concernées.</p> <p>4. Les décisions concernant l'attribution des contributions versées par l'établissement sont prises en collaboration avec les communautés d'intérêts.</p> <p>5. En collaboration avec les communautés d'intérêts (lorsque possible), l'établissement mesure et analyse régulièrement les tendances relatives aux risques définies comme étant prioritaires. L'établissement mesure et analyse aussi régulièrement les occasions d'optimiser les bénéfices et collabore avec les communautés d'intérêts afin de prioriser et de gérer de façon adaptative les lacunes.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entente sur les répercussions et les avantages (ERA) avec la Première nation des Innu de Ekuanitshit 2019 (discussions seulement; document confidentiel). • Rapports trimestriels de la mise en œuvre de l'entente ERA (Comité conjoint, Comité de mise en œuvre et Tables Environnement, Emploi et Formation, et Opportunités d'affaires). • Comptes rendus Comités citoyens, Comités de d'affaires locaux. • Audits annuels de la norme de performance s communautés et sociale de Rio Tinto • Analyse des risques sociaux, bilans mensuels et plan d'actions 2023 • Cartographie des parties prenantes 2023 • Plan d'engagement 2022 (2023-2024 en préparation) • Base de connaissances socio-économique 2022-2023 • Objectifs et plans établis dans le cadre de l'entente sur les répercussions et les avantages avec la Première nation des Innu de Ekuanitshit. • Planification budgétaire annuel (opportunité pour les communautés d'intérêts) locales. • Rapport développement durable 2022 (2023 pas encore disponible).
5. Système de réaction aux communautés d'intérêts	A	<p>1. Un système de rétroaction est en place et comprend un processus clair pour recevoir, gérer et répondre aux plaintes, aux commentaires et aux demandes des communautés d'intérêts. Le système :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Consigne les incidents signalés ainsi que les préoccupations et les commentaires exprimés; b. Évalue et détermine les plaintes qui nécessitent des actions correctives; c. Permet de répondre dans un délai raisonnable; d. Est accessible.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>2. L'établissement dispose d'un processus pour faire le suivi des préoccupations et des problèmes soulevés par les communautés d'intérêts. Ce processus permet d'établir un état de la situation et de leur fournir une mise à jour des développements.</p> <p>3. Les communautés d'intérêts sont informées de manière claire et proactive du fonctionnement du système de rétroaction de l'établissement.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de gestion des plaintes • Registre des plaintes • Entente sur les répercussions et les avantages avec la Première nation des Innu de Ekuanitshit 2019 – inclus mécanisme de gestion des différends. Suivi par les Tables. • Rapports trimestriels de la mise en œuvre de l'entente ERA (Comité conjoint, Comité de mise en œuvre et Tables Environnement, Emploi et Formation, et Opportunités d'affaires). • Comptes rendus Comités citoyens, Comités de d'affaires locaux. • Audits annuels de la norme de performance s communautés et sociale de Rio Tinto
Santé et sécurité (version décembre 2020)		
1. Engagement et obligation de rendre des comptes	AA	<p>1. Une vérification interne a été menée pour déterminer :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Le degré de cohérence entre les engagements et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC; b. Si les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont bien comprises; c. Si les engagements de sécurité et de santé ont été communiqués au personnel, aux entrepreneurs et aux fournisseurs travaillant à l'établissement; d. Si les processus sont en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements en matière de sécurité et de santé. <p>2. Les employés de l'établissement font montre d'un engagement envers la sécurité et la santé.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique SSE du site (POL SSEC_2018_VFE). • RTIT CEO briefing • Liste cours accueil 2023 • KPI 2023 Conformité formations • Rapports POWER BI Report

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de performance ESS • Statistique sécurité mensuelle • Audits annuels du SMM (safety maturity model) • Audits BCA (Business Conformance Audit) • Critical risk management (CRM) program • Fatal risk controls • Interactions de terrain (engagement) • Observations de tâche • Mesure de la qualité des analyses de risque (évaluation + application réelle des contrôles) • ID5 - application et qualité vérifié (KPI établi).
2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan	AA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une vérification interne a été menée pour déterminer si la planification et la mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité répondent aux exigences de niveau A. 2. Les contrôles et les risques d'hygiène industrielle ont été examinés par un hygiéniste qualifié. 3. L'établissement s'est assuré que les mesures de contrôle critiques sont en place et fonctionnels, et la définition des mesures de contrôle critiques permet de faire la distinction entre les mesures de contrôle critiques, les mesures d'atténuation et les mesures de contrôle secondaires <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Système de gestion SSEC de Rio Tinto (17 éléments) • IDERS-5 général et spécifique • Job hazard assessments • RTFT Business risk register (Archer) • Critical risk management (CRM) program • Liste vérification risque critiques • Process safety evaluations (PHA, Hazop) • ISO Vision (HSP) • RTIT Revue de performance mensuelle • Rapport S&E survey • Rapport Power BI Report • MMS Dashboard • HSE performance report • Mineral Monthly HSEC Report • Organigramme SSE

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Audit BCA (Business Conformance Audit) • Programme d'hygiène industriel
3. Formation, comportement et culture	AA	<p>1. L'établissement encourage l'engagement organisationnel envers les exigences clés en santé et sécurité en intégrant des critères de santé et sécurité dans les processus et les pratiques opérationnels de base, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Le plan d'activité annuel; b. Les décisions d'achat; c. Le processus d'évaluation du rendement; d. Le système de rémunération (c.-à-d. que le rendement en matière de santé et de sécurité intervient dans la rémunération). <p>2. Les programmes de l'établissement favorisent et encouragent la santé, le bien-être, incluant la santé mentale, et un mode de vie sain.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Matrice de compétences par poste. • Répertoire de formation sur le serveur. • Conformité formation rapporté à la direction. • KPIs conformité formation - rapporté à la direction • Formation d'accueil • Organigramme formation • Évaluations de formation • Rituel Leadership Impact Sécurité quotidien • Plan de réduction de risque - fait en participation avec des employés de chaque département. • Plan d'amélioration annuel • Processus d'achats • Processus d'évaluation de rendement • Campagne bien être.
4. Surveillance et rapports	A	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau B mais s'est avéré répondre à toutes les exigences du niveau A.</i></p> <p>1. Des rapports documentés de surveillance et de déclaration en matière de santé et sécurité qui comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Des mesures du rendement clairement définies, appliquées de manière uniforme, évaluées régulièrement (y compris par rapport aux performances plus larges de l'industrie) et rapportées à l'interne.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>b. Les mesures de performance sont utilisées pour analyser les tendances afin d'éclairer les décisions et de guider l'amélioration continue.</p> <p>c. Un programme de surveillance qui comprend le suivi et la déclaration interne des points forts et des points à améliorer, l'inspection et la surveillance en matière de santé-sécurité et d'hygiène industrielle, le contrôle de la santé ainsi que les enquêtes et le suivi lors d'incidents.</p> <p>d. Un programme d'audit de la santé et de la sécurité, assorti de vérifications de la conformité et du système de gestion menées en conformité avec le plan de vérification.</p> <p>e. Les programmes de surveillance et d'audit mettent l'accent sur les dangers à conséquence significative.</p> <p>f. Une évaluation annuelle de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion de la santé et de la sécurité à l'établissement et des recommandations en matière d'amélioration continue.</p> <p>g. Une évaluation régulière du rendement en matière de santé et de sécurité par la direction pour favoriser l'amélioration continue et éclairer les décisions.</p> <p>h. Les résultats de la surveillance du milieu de travail et de l'inspection et les mesures de suivi sont enregistrés et communiqués au sein de l'établissement.</p> <p>i. Le rendement en matière de santé et sécurité est communiqué au public au moins une fois par an.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs, cibles et KPIs pour SST • Tableau de bord SSE. Suivi mensuel par la direction. • Analyse des tendances et plan de réduction des risques. • Audits (BCA, SMM, ISO, VCESST) • Critical risk management (CRM) program • Revue de performance mensuelle SSES-PSM • Rapport développement durable 2022 (2023 pas disponible au moment de la vérification). • Communications sur les échantillonnages pour la surveillance en hygiène industriel
5. Rendement	AA	<p>1. Des objectifs de rendement sont fixés pour les indicateurs révélant les points forts et les points faibles.</p> <p>2. La haute direction de la compagnie revoit régulièrement les objectifs de rendement du site et les plans d'amélioration associés.</p> <p>3. L'établissement (ou la compagnie) compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs, cibles et KPIs pour SST. • Tableau de bord SSE. Suivi mensuel par la direction. • Analyse des tendances et plan de réduction des risques. • Programme de gestion des entrepreneurs.
Planification de la gestion de crises et des communications – Site (Indiquez OUI ou NON). (version novembre 2018)		
1. Préparation à la gestion de crises et aux communications	OUI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les menaces et les risques crédibles auxquels l'établissement est exposé ont été déterminés et que des protocoles d'intervention ont été élaborés en conséquence; 2. Les résultats de ces évaluations ont été transmis au siège social; 3. Une équipe locale de gestion de crises a été mise sur pied et ses rôles et responsabilités ont été établis; 4. Il existe un mécanisme de notification pour alerter l'équipe locale de gestion de crises en cas de besoin; 5. Une personne a été désignée et formée pour agir à titre de porte-parole auprès des médias; 6. Le document faisant état du plan local de gestion de crises et des communications est contrôlé; 7. Tous les membres de l'équipe locale de gestion de crises ont reçu le plan, de même que la liste des personnes à contacter; 8. Un centre de contrôle de crise est en place avec l'équipement nécessaire; 9. Une liste des principaux contacts médiatiques et des fiches d'appels ont été préparées; 10. Un mécanisme est prévu pour alerter les employés et les tenir au courant de la situation; 11. Une liste de coordonnées d'intervenants locaux pertinents en fonction des menaces et des risques crédibles a été préparée; 12. L'équipe de l'établissement rencontre chaque année les dirigeants des services locaux d'intervention d'urgence (là où de tels services existent). <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'intervention d'urgence (2023) • Scénarios / tables d'intervention • Plan de continuité des affaires (2023) • Plan de gestion de la résilience des affaires (2023) • RTFT Business risk register (Archer) • Liste des communautés d'intérêts locales, régionale et nationale.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
2. Revue	NON	<p>1. Les plans locaux de gestion de crises et des communications sont évalués régulièrement et mis à jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> Lorsqu'il y a un changement de personnel au sein de l'équipe chargée de leur mise en œuvre; Tous les 18 à 24 mois; <p>2. Le mécanisme devant permettre d'alerter l'équipe de gestion de crises est mis à l'essai au moins deux fois par année;</p> <p>3. Les mécanismes destinés à alerter les employés en cas de crise et à les tenir au courant de la situation sont mis à l'essai au moins une fois par année;</p> <p>4. Le plan de l'établissement est communiqué au siège social;</p> <p><u>Critères manquant pour atteindre OUI pour l'ensemble de l'indicateur :</u></p> <p>5. <i>Des processus ne sont pas en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crises assimilent le plan dans les deux mois suivant leur arrivée au sein de l'équipe. Actuellement, le délai est de 90 jours et on ne maintient pas d'enregistrements de cette communication.</i></p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Plan d'intervention d'urgence (2023) Scénarios / tables d'intervention Plan de continuité des affaires (2023) Plan de gestion de la résilience des affaires (2023) Liste des contacts médiatiques
3. Formation	OUI	<p>1. Des exercices de simulation de crises sont réalisés en salle de conférence une fois par année;</p> <p>2. Une simulation complète de situation de crise est effectuée tous les trois ans.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Calendrier de simulations. Rapport de simulations et évènement réels (2023-01-23 alarme incendie atelier, 2023-04-09 incendie loader, 2023-09-26 incendie garage).
Prévention du travail des enfants et du travail forcé (Indiquez OUI ou NON) (version juin 2019)		
1. Prévention du travail forcé	OUI	<p>1. Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée sont en place pour veiller à n'astreindre personne au travail forcé, y compris la servitude pour dettes, le travail servile ou le travail non volontaire en milieu carcéral.</p> <p>2. Lorsque le risque de travail forcé est grand, des processus ont été mis en place pour surveiller les chaînes d'approvisionnement et les</p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p>relations avec les agences de recrutement afin de s'assurer qu'elles n'ont recours ni à la traite de personnes ni au travail forcé.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention collective • Politique droits humains • Déclaration sur l'esclavage moderne • Code de conduite des fournisseurs • Rio Tinto - The way we work
2. Prévention du travail des enfants	OUI	<p>1. Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée ont été mis en place pour veiller à ce qu'aucune personne de moins de 18 ans n'exécute un travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre sa santé, sa sécurité ou sa moralité – comme prévu par la législation nationale ou l'autorité compétente.</p> <p>2. Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région visée ont été mis en place pour s'assurer qu'aucun enfant de moins de 15 ans n'est embauché.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note de service sur le processus d'embauche et dossier nouvel employé. • Rio Tinto - The way we work
Changements climatiques (version mars 2021)		
1. Gestion des changements climatiques sociétale	A	<p>1. Il existe une stratégie d'entreprise en matière de changements climatiques et elle est soutenue par des actions définies, notamment l'intégration de la stratégie dans la planification d'entreprise pour les activités existantes et les nouveaux projets.</p> <p>2. Les structures du conseil d'administration et de la direction, les obligations de reddition de compte, les responsabilités et les processus de production de rapports liés à la gouvernance des risques et opportunités liés aux changements climatiques sont en place.</p> <p>3. Les risques significatifs et les opportunités liés aux changements climatiques ainsi que leur impact sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise sont identifiés, évalués et gérés.</p> <p>4. Les documents démontrant le respect des critères ci-dessus sont rendus publics sur une base annuelle.</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rio Tinto - Rapport sur les changements climatique 2023 • Rio Tinto – Rapport annuel 2023

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rio Tinto- Sustainability-fact-book-2023 • Rio Tinto - Décarbonation de nos procédés – Minéraux 2023 • Rio Tinto – Transitioning our diesel fleet 2024
<p>2. Gestion des changements climatiques aux établissements</p>	<p>B</p>	<p>1. Un système de base de gestion de l'énergie et des émissions de GES a été mis en place et comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Un engagement démontré de la part de la direction à gérer la consommation d'énergie et les émissions de GES, avec une responsabilité attribuée à un service ou à une personne au niveau de l'installation; b. L'identification et la catégorisation des sources significatives de consommation d'énergie et d'émissions de GES; c. L'identification et l'estimation des sources non énergétiques importantes d'émissions de GES. <p><u>Critères manquant pour atteindre le niveau A pour l'indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'installation n'a pas développé un plan d'action pour répondre à tous les critères du niveau A (exigence du niveau B); et, • Un processus de gestion des impacts climatiques physiques et de l'adaptation comprend l'évaluation et l'identification des impacts physiques potentiels du climat, mais n'implique pas une revue de l'analyse planifiée à des intervalles préétablie. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres comités SteerCo (bimensuelles) et RTFT comité CO / gaz naturel (hebdomadaire). • Rio Tinto S&E survey • Decarb office org chart • Climate Projection Summary for HSP
<p>3. Objectifs et rapports de rendement des établissements</p>	<p>A</p>	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AAA pour cet indicateur. Cependant, l'entreprise n'a pas demandée de rétroaction sur les rapports publics depuis plus de trois ans.</i></p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de performance RTFT 2024 • Rencontres comités SteerCo (bimensuelles) et RTFT comité CO / gaz naturel (hebdomadaire). • Rapport développement durable 2022 (2023 pas encore disponible). • Rio Tinto Scope 1, 2 and 3 Emissions Calculation Methodology 2023 Addendum

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
1. Engagement de l'entreprise envers le maintien de la biodiversité, responsabilité et communications	C	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau AA pour cet indicateur. Cependant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Il n'y a pas de plan en place pour permettre d'atteindre le niveau A (exigence du niveau B);</i> • <i>Un engagement démontré de la haute direction conforme à l'esprit du Cadre stratégique sur les mines et la conservation de la biodiversité et à la hiérarchie des mesures d'atténuation afin d'atteindre les résultats déclarés en matière de biodiversité n'est pas en place (exigence du niveau A);</i> • <i>L'engagement envers la conservation de la biodiversité n'est pas communiqué aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernés (exigence du niveau A).</i> • <i>Des rôles, les responsabilités et les obligations à rendre des comptes [spécifiques] pour la mise en œuvre de l'engagement ne sont pas attribués (exigence du niveau A). Actuellement, la gestion de la conservation de la biodiversité est incluse dans l'ensemble des responsabilités générales du département de l'environnement et non attribué à des rôles spécifiques.</i> • <i>Des ressources n'ont pas encore été allouées pour appuyer la mise en œuvre de l'engagement (exigence du niveau A).</i> • <i>L'engagement sur la conservation de la biodiversité et sa mise en œuvre n'ont pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen indépendant interne ou externe (exigence du niveau AA). La dernière vérification de la biodiversité a été effectuée dans le cadre d'un audit BCA. Ce dernier se concentre sur les critères de Rio Tinto et non sur les critères du programme VDMD.</i> <p><u>Critères manquant pour atteindre le niveau A pour l'indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un plan d'action pour répondre à l'ensemble des exigences du niveau A (exigence du niveau B). • Mettre en place, pour l'ensemble de RTFT, un engagement démontré de la haute direction conforme à l'esprit du Cadre stratégique sur les mines et la conservation de la biodiversité et à la hiérarchie des mesures d'atténuation afin d'atteindre les résultats déclarés en matière de biodiversité (exigence du niveau A). • Communiquer l'engagement envers la conservation de la biodiversité aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernés (exigence du niveau A). • Attribuer des rôles, responsabilités et obligations à rendre des comptes [spécifiques] pour la mise en œuvre de l'engagement. • Allouer des ressources pour appuyer la mise en œuvre de l'engagement (exigence du niveau A). <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique SSE du site (POL SSEC_2018_VFE).



Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> Politique Rio Tinto (https://www.riotinto.com/en/sustainability/environment/biodiversity) Rapport d'audit BCA 2020 et 2022.
2. Planification et mise en œuvre du maintien de la biodiversité	C	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau B pour cet indicateur. Cependant, il a été observé que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Un plan approuvé par la haute direction de l'établissement n'est pas en place pour la gestion de la biodiversité. La gestion se fait au cas-par-cas et n'est pas intégrée à une stratégie.</i> <p><u>Critères manquant pour atteindre le niveau A pour l'indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan de conservation ou un système de gestion de la biodiversité comprenant l'évaluation des données de référence à l'établissement et, le cas échéant, des connaissances écologiques locales pour l'ensemble de l'établissement (exigence du niveau B). Mettre en place un plan approuvé par la haute direction de l'établissement pour la gestion de la biodiversité (exigence du niveau B). Établir des objectifs précis concernant les aspects importants de la conservation de la biodiversité (exigence du niveau A). Élaborer des plans d'action visant expressément les objectifs établis en matière de conservation de la biodiversité (exigence du niveau A). Assigner au personnel de l'établissement des responsabilités [spécifiques] en matière de gestion de la conservation de la biodiversité (exigence du niveau A). Mettre en place de la sensibilisation à la conservation de la biodiversité [en lien avec les aspects spécifiques de RTFT] dans les programmes de formation destinés au personnel concerné à l'établissement (exigence du niveau A). <p>Certains progrès au niveau de la conservation de la biodiversité font l'objet d'un suivi et de rapports à la haute direction de l'établissement. Cependant, comme la gestion de la conservation de la biodiversité n'est pas formellement structurée dans son ensemble et des plans d'action visant expressément les objectifs établis en la matière n'ont pas été élaborés, RTFT ne rencontre pas l'intention de l'exigence (exigence du niveau A).</p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Étude impact 2015 Mine Tio – faune terrestre. Étude impact 2015 Mine Tio – grande faune. Étude impact 2015 Mine Tio – poisons. Étude impact 2015 Mine Tio – végétation. RTFT Étude Impact Mine Tio - Volumes 1 et 2. Rapport d'audit BCA 2020.

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Rio Tinto- Sustainability-fact-book-2023. • Liste des communautés d'intérêts. • Rio Tinto S&E survey
3. Rapports sur le maintien de la biodiversité	B	<p>L'établissement transmet des rapports annuellement sur la conservation de la biodiversité à la haute direction. Cependant, comme la gestion de la conservation de la biodiversité n'est pas structurée dans son ensemble et des plans d'action visant expressément les objectifs établis en la matière n'ont pas été élaborés, il est difficile d'établir un portrait représentatif de la performance réelle de l'établissement.</p> <p><u>Critères manquant pour atteindre le niveau A pour l'indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des rapports internes sur la conservation de la biodiversité sont produits et semblent appuyer les processus décisionnels de la direction (i.e., rapports spécifiques à des projets et rapports au siège social (sustainability fact book & S&E Survey). Cependant, comme la gestion de la conservation de la biodiversité n'est pas formellement structurée dans son ensemble, il est difficile d'établir un portrait représentatif de la performance réelle de l'établissement. • Certaines informations portant sur certains aspects de la biodiversité sont transmises à la Première nation des Innu de Ekuanitshit dans le cadre d'une entente sur les répercussions et les avantages. Cependant, des rapports publics réguliers sur le rendement en matière de conservation de la biodiversité ne sont pas publiés. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rio Tinto- Sustainability-fact-book-2023. • Rio Tinto S&E survey
Intendance de l'eau (version CAN 1.0, novembre 2018)		
1. Gouvernance de l'eau	B	<p><i>L'établissement s'était évalué au niveau A pour cet indicateur. Cependant, l'établissement n'a pu démontrer que l'engagement de la haute direction à l'égard de l'intendance de l'eau respecte le Cadre stratégique sur l'intendance de l'eau de l'initiative VDMD.</i></p> <p><u>Critères manquant pour atteindre le niveau A pour l'indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'engagement démontré par la haute direction en matière d'intendance de l'eau doit respecter le Cadre stratégique sur l'intendance de l'eau de l'initiative VDMD. • Les engagements en matière d'intendance de l'eau doivent être communiqués aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts de l'établissement concernés. • Les rôles, responsabilités et obligations de rendre des comptes en matière de gestion de l'eau destinée aux opérations et de planification du bassin versant doivent être définis. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique SSE du site (POL SSEC_2018_VFE).

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<ul style="list-style-type: none"> • Standard Rio Tinto - E11 Water Quality Protection Standard. • Registre des risques. • RACI pour usines de traitement. • TioGo et fichier MS excel (données de qualité d'eau) • Résultats d'analyse mensuels, trimestriels et annuels. • Procédure de gestion des incidents et plans d'actions correctifs.
2. Gestion de l'eau destinée aux opérations	A	<p>Une approche systématique de la gestion de l'eau destinée aux opérations a été établie et mise en œuvre et inclus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un bilan hydrique pour l'ensemble du site minier a été préparé. Les bilans hydriques sont actualisés à intervalles déterminés et tiennent compte des données de surveillance. • Un programme de surveillance de l'eau de surface et de l'eau souterraine, qui inclut des paramètres qualitatifs et quantitatifs et qui tient compte des risques identifiés, est mis en œuvre. • Des mesures de contrôle fondées sur les risques identifiés ont été établies et leur mise en œuvre est en cours comme prévu. • Les plans d'intervention et plans d'urgence pour les risques et incidents liés à l'eau sont établis. • Les employés et entrepreneurs concernés reçoivent une formation qui correspond à leurs rôles et responsabilités. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • RTFT Business risk register (Archer). • TioGo et fichier MS excel (données de qualité d'eau). • Officiel Calendrier effluents 2021 GHR. • Bilan eau Tio WSP 11-06313-00 NT rapport final-210930. • Eaux souterraines : 20 0357 314009 Rapport technique Mine / Terminal. • Attestation Assainissement mine Tio eau oct 2015. • Enquête Ni - rapport final. • Plan d'urgence pour le fédérale REMMMD. • Formation d'accueil. • Compétence pour les opérateurs des usines de traitement.
3. Planification des bassins versants	A	<p><u>Des échanges ont eu lieu pour mieux comprendre la façon dont les communautés d'intérêts concernées par le bassin versant utilisent les ressources hydriques, et des renseignements sur différents facteurs, tels que les pratiques, croyances, coutumes et connaissances traditionnelles locales liées à l'eau, ont été obtenus.</u></p> <p><u>L'établissement participe aux forums sur les bassins versants et la façon dont les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations contribuent</u></p>

Critère	Cote	Commentaires / Exemples de preuves consultées
		<p><u>aux effets cumulatifs sur le bassin versant est évalué à une fréquence déterminée.</u></p> <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme ESEE de la Mine Tio : 181-13004-00_PE_Mine Tio_6e cycle VF RTFT ESEE 2019_final_2020-06-04 • Carte 201-09463-00 RAA C1 Localisation-bassins versants et effluents. • Cartographie des parties prenantes 2023 • Liste des communautés d'intérêts. • Rapports trimestriels de la mise en œuvre de l'entente ERA (Table Environnement). • RTFT Étude Impact_Mine_Tio_VF_150313_Volume_1
<p>4. Rendement et production de rapports liés à l'eau</p>	<p>B</p>	<p>Des cibles ou des objectifs de rendement ont été établis relativement aux risques et aux possibilités liés à l'eau (i.e., cibles de conformité pour l'installation de Havre-Saint-Pierre).</p> <p><u>Critères manquant pour atteindre le niveau A pour l'indicateur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures mises en place pour la réalisation des cibles ou des objectifs [pour l'eau] doivent faire l'objet d'un suivi périodique et d'un compte rendu de leur évolution et être présenté régulièrement à la haute direction de l'établissement. • Les rapports publics relatifs à la gestion de l'eau doivent faire état du rendement par rapport aux cibles et aux objectifs établis. <p><u>Preuves examinées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • RTFT-HSP État d'avancement Halde Petit-Pas - octobre 2021-PA-E211101PC

Déclaration de vérification

Déclaration de vérification	
La vérification externe a été effectuée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD et, par conséquent, comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente (sur la base d'échantillons) pour évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD.	<input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD.
Les cotes indiquées dans le présent rapport sont vérifiées en fonction des éléments probants examinés lors de la vérification externe de cet établissement.	<input checked="" type="checkbox"/> Les cotes de ce rapport sont jugées exactes sur la base de cette vérification.
Limites	Aucune limite à cette vérification d'auto-évaluation.
Autres commentaires	La portée de la vérification incluait les installations minières de Havre-Saint-Pierre. Ces derniers incluent la Mine Tio, une voie ferrée et un terminal maritime.
Une déclaration d'assurance supplémentaire a-t-elle été fournie par le vérificateur ?	Non.
Nom du vérificateur principal	Ross Szvec, DGE, CEA®, EP(EMSLA), CESA®, VSP
Noms des vérificateurs supplémentaires	Evelyne Desaulniers, eng., M.Sc. A., PMP, VSP, EP(CEA) (Entrevues avec les communautés d'intérêts et vérification du protocole de Changements climatiques)
Date de la déclaration de vérification	31 juillet 2024
Signature du vérificateur principal	 Ross Szvec
Signature du vérificateurs supplémentaire	 Evelyne Desaulniers